

Communauté de Paroisses Sts Pierre et Paul
INSCRIPTION À LA PREMIERE DES COMMUNIONS
DANS LA FOI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Nom de l'enfant (Majuscule):..... **Prénom**

Né (e) leà.....

Adresse.....

Baptisé(e) le..... **en la paroisse de** **Diocèse de**

(La date du baptême est mentionnée soit dans le livret de famille soit sur la carte catholique qui vous a été remise, si votre enfant n'a pas été baptisé dans une des paroisses de la communauté, veuillez contacter la paroisse du lieu de baptême pour obtenir un certificat).

Ecole fréquentée à la rentrée 2020classe.....

Nom de l'Intervenante en Enseignement Religieux en 2019 :

NOM ET PRENOM DE LA MERE (Majuscule) :

Adresse :

☐ : : **Port** :

Email : **Profession** :

Les informations et les documents sont essentiellement transmis par email !

Nom et prénom du PÈRE (Majuscule) :

Adresse : (compléter uniquement si elle est différente)

☐ : : **Port** :

Email : **Profession** :

Les informations et les documents sont essentiellement transmis par email !

L'enfant vit avec :

Ses parents ρ Son père ρ Sa mère ρ En foyer d'accueil ρ Ses grands-parents ρ Autre ρ (préciser)

.....

Situation matrimoniale des parents

.....

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale Père ρ Mère ρ Autre ρ (préciser)

.....

Résidence alternée ou garde alternée, (préciser)

.....

Nom prénom de la personne à contacter en cas d'absence.....

Tél.....

Date et signature (obligatoire) de chaque parent ou du tuteur légal :

Père

Mère

Tuteur légal



Lors de l'inscription une participation financière de 55 € vous est demandée par chèque à l'ordre de «Conseil Fabrique». (Livre enfant Théo Benjamin 24,90 - dossiers animateurs 15,90 – livret enfant 6.90 – livret prières et chants 2.- matériel divers – réservation salles ...)

Joindre un mot si vous souhaitez un encaissement différé (discretion assurée).

AUTORISATION PARENTALE POUR LE DROIT À L'IMAGE DES ENFANTS

Nous soussignés (Noms, Prénoms des parents).....

donnons à la communauté de paroisse l'autorisation de photographier ou de filmer notre enfant (nom, Prénom)

Pour les usages suivants :

- Photos au cours des temps en catéchèses et au cours des célébrations OUI NON
- Photos dans le cadre de la communication : journal local, sites de la communauté de paroisses et de l'archiprêtré, Films des canaux locaux OUI NON
- Cette autorisation est valable pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Date et signature obligatoire du (des) parent (s) ou du tuteur ayant l'autorité parentale

Père

Mère

Tuteur légal

CADRE RESERVE A LA PAROISSE

Le parent père mère autre accepte, seul (e) ou en binôme, d'être animateur d'une petite équipe deux fois par mois, à l'heure et au jour qui lui convient.

OUI NON autre.....

L'enfant fera sa communion à l'église de

Règlement de la somme de € à la date du par chèque en espèces

Remarques:

